

Quelques chiffres

ON VIENT DE NOUS COMMUNIQUER le rapport du ministère de l'Instruction Publique du gouvernement d'Ontario. Nous mettrons sous les yeux de nos lecteurs les statistiques comparatives suivantes, où l'on verra, entre autres choses, la différence de traitement que le gouvernement accorde aux écoles publiques et aux écoles séparées et les résultats obtenus par ces deux systèmes.

Table with 3 columns: Category, Value, and Unit. Includes rows for 'ECOLES PUBLIQUES' and 'ECOLES SEPARÉES CATHOLIQUES' with various metrics like number of schools, students, and expenses.

Table with 3 columns: Category, Value, and Unit. Continues the comparison between public and Catholic separate schools.

Nous ne savons pas pourquoi, le ministère ne fournit pas le nombre d'instituteurs et d'institutrices, séparément. Et, comme un semblant de corollaire à cet égard on lui, le rapport ne donne pas la moyenne des salaires pour les hommes et pour les femmes.

Cette moyenne du salaire de ceux ou de celles qui enseignent dans les écoles séparées est de \$418.72 par année inférieure à ce que reçoivent les instituteurs (en moyenne) des écoles publiques; et de \$173.72 inférieure à ce que reçoivent (en moyenne) les institutrices des écoles publiques.

Une statistique qu'il ne faut pas perdre de vue—et qui est plus encourageante que celle de la comparaison des salaires—c'est celle de la présence quotidienne moyenne, où le pourcentage des écoles séparées montre une supériorité sensible et reconfortante sur les chiffres fournis par les écoles publiques: 64.82 au lieu de 61.98; et 2.01 au lieu de 0.90.

Un autre point qui ne peut passer inaperçu, c'est que les écoles catholiques sont administrées avec une économie qui fait la leçon à ces messieurs de l'école publique. En effet, la moyenne est de \$25.21 par tête pour chaque élève de l'école publique, alors que la moyenne pour chaque élève des écoles séparées est de \$17.01, ce qui donne une différence de \$8.20 pour chaque élève.

Nous donnerons prochainement d'autres chiffres qui ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs, et nous continuerons à faire certains rapprochements entre les deux systèmes: écoles publiques et écoles séparées catholiques. MAURICE MORISSET.

Courrier parlementaire

QUE DE CHIFFRES! Durant plus de trois heures et demie, M. White, le ministre des Finances, a parlé du budget pour 1914-1915. Et le lendemain, mardi, M. MacLean a fait la critique du discours de M. White. Ce n'est pas une mince affaire que s'aventurer dans le dédale ennuyeux de ces questions de tarif, de diminution de droits, de taxes nouvelles ou de changements apportés aux taux ordinairement prélevés. Cependant il n'est pas permis de ne pas se préoccuper de la façon dont le gouvernement dispose des gros sous de Baptiste.

Après avoir jeté un coup d'œil sur les principaux points touchés par le ministre des finances, nous dirons un mot de ce que M. MacLean reproche aux ministériels. Nous empruntons les principales données de ce courrier un peu sec à notre confrère du Devoir.

Tout un début de son discours, M. White commença, comme c'est l'usage, devant des tribunes un peu frémissantes et des fauteuils dont le plupart sont vides, pour faire un exposé de la situation financière du pays. L'année 1912-1913 lui sert de terme de comparaison. Elle a donné un revenu de 168 millions et demi, les dépenses réelles y ont été de 112 millions, soit un surplus de 56 millions et demi. Des dépenses extraordinaires, pour le Transcontinental-National, le pont de Québec et le chemin de fer de la Baie d' Hudson, ainsi que des subventions aux chemins de fer et des travaux publics considérables ont absorbé près de 32 millions et demi de ce surplus. La dette a été réduite de 25 millions, en 1912-1913.

L'exercice 1913-1914.—L'année qui vient d'expirer, financièrement parlant, au 31 mars 1914, a été marquée de la crise financière qui sévit

dans l'univers entier depuis l'automne de 1912, et par une diminution du crédit commercial. Ceci a ralenti le mouvement des affaires, au Canada comme partout ailleurs. Les prévisions basées sur les chiffres de onze mois antérieurs à mars 1914 permettent de calculer que le revenu du Canada, pendant l'exercice 1913-1914, sera de 163 millions, soit 5 millions et demi de moins que pendant l'exercice précédent.

A ce sujet, M. White remarque que la diminution des revenus, en 1913-1914, n'a commencé à se manifester qu'en octobre dernier; elle s'est fait sentir sans interruption jusqu'en mars 1914, à tel point que, pour février dernier, la diminution a été de près de quatre millions. Elle s'est surtout manifestée aux douanes; et elle a pour origine la crise financière et la dépression des affaires.

Donc, revenu probable de 163 millions. Les réserves prévues, au compte du revenu, seront de 126 millions et demi. Ceci laisse un surplus de 36 millions et demi, contre un surplus de 56 millions et demi en 1912-1913. Récol de 20 millions. Mais ce surplus apparent de 36 millions et demi pour l'exercice 1913-1914 disparaît, vite. En effet, il faut donner en subventions aux chemins de fer canadiens, et en assistance au Nord Canadien, la somme de 19 millions. Et le Grand Tronc Pacifique a obtenu une gratification de 15 millions. La somme totale des dépenses faites à même le capital s'élève approximativement à 57 millions; déduction faite du surplus de 36 millions et demi, ces dépenses imputables à même le capital occasionnent au pays un déficit de 20 millions et demi pour l'exercice 1913-1914 disparaît vite. En effet, nous avons un million et demi pour placer en obligations du Grand Tronc Pacifique, il reste que la dette nette du Canada s'est accrue en 1913-1914 de la somme de 19 millions. Nos revenus n'ont pu suffire à faire face aux dépenses totalisées, à même les revenus et le capital; et il nous a fallu nous endettier d'autant. M. White estime que cette augmentation de la dette, après une crise comme celle qui se termine, n'a rien d'anormal et d'inquiétant. Il signale même que, en 1908-1909, au lendemain de la crise de 1907-1908, la dette s'est accrue en un an de 46 millions.

Voilà maintenant l'autre côté de la médaille.

Le surplus de 36 millions et demi que M. White n'a pas oublié M. MacLean; car le pays s'est endetté de 19 millions, pendant cet exercice 1913-1914, c'est-à-dire qu'il a dépensé 19 millions de plus que son surplus, à supposer que celui-ci fut réel. Les emprunts canadiens du dernier exercice font dire à M. MacLean que jamais le pays n'a autant emprunté, en une seule année, et que son endettement souffrira, qu'il en souffre déjà. Pendant ce terme, le Canada a emprunté, de manière générale, près de 328 millions, dont 227 au Grande-Bretagne. C'est trop. Nos dépenses nationales sont trop considérables, en regard à nos revenus et à la crise financière; elles devraient être moindres. Et cependant, le ministre Borden ne les limite pas, dénoie, la liste que le ministre des finances dressa des prévisions budgétaires pour 1914-1915; elles dépassent déjà les 190 millions, et cependant M. White dit que nos revenus devront être d'un peu plus que 165 millions pendant le même exercice.

Si l'on ajoute à ceci que l'attention de la Chambre s'est ensuite portée sur un arrêté de la commission fédérale des chemins de fer, et que l'on a discuté la diminution du taux de transport des marchandises, dans les provinces de l'Ouest, on aura une assez bonne idée du travail auquel nos législateurs se livrent actuellement. BAPTISTE.

Le comble du "fair play"

Monsieur JEAN-BAPTISTE RIOUX, domicilié dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, et commissaire canadien-français des écoles séparées catholiques pour le quartier Wellington, vient de se mettre dans un bien pénible dilemme. En effet, ou bien M. Jean-Baptiste Rioux ne comprend pas pourquoi il a voté comme il l'a fait mercredi soir, ou bien—il comprend la nature du vote qu'il a donné—il a délibérément trahi ses compatriotes canadiens-français. En d'autres termes, ou bien M. Jean-Baptiste Rioux est ignorant ou bien il est de mauvaise foi en ce qui concerne le vote qu'il a enregistré contre la motion du comité des finances et en faveur de la proposition Lanigan.

En effet, comment expliquer qu'un Canadien-français qui s'appelle Jean-Baptiste et qui demeure dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste puisse aller voter—sur des questions de l'importance de celles mises au vote, mercredi soir—à celui des Mackell, des O'Neill et autres mange Canayens...? Ce serait là chose incompréhensible, si ce n'était en même temps chose ridicule et méprisable. Et sait-on sur quoi M. Jean-Baptiste Rioux de la paroisse Saint-Jean-Baptiste base l'explication de son vote?... Je vous le donnerai en deux mille mots, que vous ne parviendrez pas à découvrir le motif dont M. Rioux (Jean-Baptiste de la paroisse Saint-Jean-Baptiste) se prévaut pour justifier sa conduite. Il faut pourtant le dire. Le Citoyen nous l'a appris jeudi matin, entre deux sourires à l'adresse de ce Jean-Baptiste nouveau genre. Eh bien! oui, c'est au nom du "fair play" que M. Rioux a appuyé la motion Lanigan et voté contre l'amendement de M. St-Germain. Il s'agissait, dans cette proposition, de fixer la date des prochaines élections scolaires, et le lieu où devaient être, tenue les bureaux de vote. M. Lanigan favorisait le samedi, 18 avril, comme jour de nomination dans Saint-Georges et Dalhousie, et proposait que les écoles séparées catholiques de scrutin; alors que M. St-Germain aurait voulu fixer les élections au 27 avril, et placer les bureaux de vote aux lieux ordinaires des élections municipales.

L'amendement de M. St-Germain a été défait par une majorité de trois voix, M. Jean-Baptiste Rioux, ainsi que MM. Larochelle et Bourcier se rangeant avec leurs bien-aimés, les Irlandais fanatiques.

Car M. Jean-Baptiste Rioux n'a pas été seul à passer du côté de l'acte si malheureux suivi dans sa reculée par deux commissaires, de qui l'on aurait dû s'attendre à mieux. Nous ne voudrions rien dire de trop désagréable à la moyenne est de \$25.21 par tête pour chaque élève de l'école publique, alors que la moyenne pour chaque élève des écoles séparées est de \$17.01, ce qui donne une différence de \$8.20 pour chaque élève.

Dans, c'est au nom du "fair play" que M. Jean-Baptiste Rioux—nous ne dirons pas qu'il est de la paroisse Saint-Jean-Baptiste—se donna le baiser Lamourette à ceux qui, tout récemment encore, proposaient l'acceptation par la Commission de la clause 17, et demandaient la séparation. Le commissaire O'Neill n'en pouvait croire ses yeux de voir un Canadien-Français si peu sensible aux coups de cravache que l'on ne cesse de faire pleuvoir sur tout ce qui a une figure de "Frenchman". Aussi, le Citoyen prend-il le soin de nous communiquer le petit dialogue suivant: M. O'Neill (s'adressant à M. Rioux): "God help you when you go to St. Jean-Baptiste church next Sunday"—M. Rioux: "I want to be fair in this matter".

N'est-ce pas désolant de voir les braves contribuables du quartier Wellington représentés par un patriote de la trempe de M. Jean-Baptiste Rioux de la paroisse, Saint-Jean-Baptiste...?

Il ne faudrait pas cependant que le docteur Freeland accordât plus d'attention qu'il ne faut à l'étrange manière d'agir de M. Rioux et de MM. Larochelle et Bourcier. La conduite de ces commissaires n'affaiblira en rien ses chances de succès. Bien au contraire, les vrais amis de la cause française, ceux qui ont de la fierté et du cœur, vont se liquer comme de bons patriotes pour porter à la victoire l'adversaire de M. Henderson dans Saint-Georges. Et cette faiblesse ou cette ignorance de quelques-uns de nos frères aura servi, malgré tout, à quelque chose: l'union plus intime des bons éléments.

Et quand viendra le tour des Jean-Baptiste Rioux de la paroisse Saint-Jean-Baptiste ou d'ailleurs, ceux qui ont droit de vote sauront comment voter.

Que les électeurs du quartier Saint-Georges et Dalhousie vengent l'affront qui vient de leur être fait, le 25 avril prochain. Que tous votent de bonne heure! JEAN-PAUL.

Le crucifix

Depuis ce jour, pareille à celui qui rend compte. La morne humanité, sur qui pèse la honte. Des justes condamnés, et des méchants absous. Est comme renversée en arrière au-dessous. D'une vision triste, désolée et terrible. Un calvaire apparaît dans la nue horrible. Que tout le genre humain regarde fixement. Une lividité de crâne et d'ossement. Couvre ce front déformé où monte un homme pâle; L'homme porte une croix, et l'on entend son râle. Ses pieds dans les cailloux saignent, et ses yeux noyés Pleurent, pleins de crachats qu'on n'a pas essuyés, Le sang colle et noircit ses cheveux sur sa tempe; Et l'homme, que la croix accable, tombe, rampe, Se traîne, et sur ses mains retombe, et par moment Ne peut plus que lever son front lugubrement.

Et l'œil de ce genre humain frémissant continué De regarder monter cet homme dans la nue.

Une tourbe le suit; il arrive au plateau; D'infernales poings crispés arrachent son manteau; Cris féroces: Va donc! pas de miséricorde! Il va, montrant son dos rouge de coups de corde, Hûé par l'aboiement et mordu par les crocs.

On ne sait quel vil peuple, envieux des bourreaux; Au milieu des affronts il est comme une cible. On tend l'homme, nu comme un Adam terrible, Sur le gibet qu'il a traîné dans le chemin; On enfonce des clous dans ses mains; chaque main Jette un long flot de sang à celui qui la cloue, Et le bourreau blasphème en essayant sa joue; La foule rit. On cloue, après les mains, les pieds; Le marteau maladroît meurtrit ses doigts broyés; On applique à son front la couronne d'épines; Puis, entre deux bandits expiant leurs rapines, On élève la croix en jurant, en frappant.

En secouant le corps qui se disloque et pend; Le sang le long du bois en ruisseaux vermeils coule; Et la mère est en bas qui pleure, et cette foule Rit:—Voynus, Dieu Jésus, descends de cette croix! Une éponge de fiel se presse.—As-tu soif? bois!— Le peuple horrible à l'air du loup dans le repaire Et le grand patient dit:—Pardonnez-leur, Père; Car ces infortunés ne savent ce qu'ils font.—

Et voici que la terre avec le ciel se foud. Nuit! ô nuit! tout frémit, même le prêtre louche. Et soudain, à ce cri qui sort de cette bouche:—Elohim! Elohim! lamma sabacthan!— On voit un tremblement au fond de l'infami, Et comme un blâme qui tressaille et qui sombre Dans l'immobilité formidable de l'ombre.

Et pendant que les corps, les mains jointes, les yeux Sous éperdus devant ce gibet monstrueux, Pendant que sous la brume épouvantable où tremble Ce crime qui contient tous les crimes ensemble, Brune où Judas roule, où chancelle la croix, Où le centurion s'étonne et dit: je crois! Pendant que, sous le poids de l'action maudite, Sous Dieu saignant, l'effroi du genre humain médite, Des voix parlent, les faits sont par l'ombre obscurcis, La pitié se déchire en lugubres récits; La tradition, fable errante qu'on recueille, Entrecoupe ainsi que le vent dans la feuille, Apparaît, disparaît, revient, s'évanouit.

Et tournoyant sur son front un mouchoir, La légende sinistre, éparse dans les bouches, Passe, et dans le ciel noir vole en haillons farouches; Si bien que cette foule humaine à la stupeur Du fait toujours présent là-haut dans la vapeur, Vrai, réel, et pourtant traversé par des rêves.

Comme il montait, suant et piqué par les glaives, Une femme eut pitié, le voyant prêt à choir, Et l'essuya, posant sur son front un mouchoir; Et quand elle rentra chez elle, cette femme Vit sur le mouchoir sombre une face de flamme.

Comme il continuait de monter, tout en sang, Il s'arrêta, livide, épuisé, fléchissant Sous la croix exercée et l'infâme anathème. Un homme lui cria:—Marche!—Marche toi-même, Dit Jésus-Christ. Et l'homme est, errant à jamais.

Un des larrons lui dit:—Pauvre homme! tu blasphèmes! Es-tu Dieu! Sauve-toi et sauve-toi toi-même! L'autre larron cria:—Jésus! je crois! je t'aime! Souviens-toi qu'un mourant s'est à toi confié! Alors, levant les yeux vers ce crucifié, Jésus agonisant parvint à lui sourire:—Homme, pour avoir dit ce que tu viens de dire, O voleur sur la croix misérable expirant, Tu vas entrer aux cieux et tu seras plus grand Qu'un empereur portant la couronne et le globe.

Et, poussant un grand cri, Jésus expira. L'ombre Monté, fumée infâme, aux étoiles sans nombre; Dans le temple, les beufs d'airain firent un pas, Le voile se fendit en deux, du haut en bas. Hors des murs, il se fit un gouffre où se dressèrent Tous ces êtres sur qui les chercheurs se resserrent Et ce que la vaste fange inconnue enfouit; Et tout devint si noir que tout s'évanouit; Les sépulchres, s'ouvrant subitement, restèrent Béants, montrant leur cave où les taupes déferrent Les squelettes courbés dans des draps en lambeaux; Des morts blêmes, étant sortis de leurs tombeaux, Furent vus par plusieurs personnes dans la ville.

Dix-huit cents ans ont pu s'écouler sans que l'homme, Autour duquel mouraient Byzance, Athènes et Rome, Et passait Charlemagne et montait Mahomet, Ait quitté du regard cette croix, ce sommet, Cette blancheur sanglante, et ces heures divines Sous l'entraînement monstrueux des épines; Et sans qu'il ait cessé d'entendre un seul moment L'immense cri jeté dans le noir firmament Et lisible à jamais sur ce sombre registre, Et le déchirement du grand voile sinistre, Et dans l'obscurité consciente, au-dessus De ce gibet où pend l'être appelé Jésus, Au-dessus des songeurs étudiants les bibles, Le sanglot effrayant des bouches invisibles.

VICTOR HUGO.

Les idées de Shaw

A propos de la plus récente in-béatitude exprimée par Bernard Shaw, Louis Breston écrit spirituellement ce qui suit dans le Devoir de mercredi:

Ettes-vous dans une bienheureuse ignorance de l'œuvre de Bernard Shaw?

Je dis bienheureuse, car après avoir entendu faire beaucoup d'éloges de cet écrivain, une dépeche des agences vient de me passer brusquement l'envie de le connaître.

Bernard Shaw me semble avoir le souci de l'originalité poussé à des distances jusqu'ici inexploitées. Autrefois, des gens désireux de se signaler par leur démarche prévalent des leçons d'un maître à danser qui leur enseignait la grâce: au moral, M. Shaw semblerait plus disposé à prendre des leçons d'un clown qui lui enseignerait à marcher sur les mains.

Cependant, la théorie qu'il vient de découvrir, qui pourrait sembler originale à première vue, découle naturellement de la maxime de vie: pour rien qui règle la conduite du plus grand nombre des hommes.

M. Shaw croit, tout avouant, que les femmes ne devraient pas consentir à devenir mères, à moins qu'on leur payât dix mille dollars.

Les statistiques de natalité en souffriraient singulièrement, car il est à noter que les enfants ne sont guère un luxe que les millionnaires aiment se payer.

Les enfants sont plutôt une raison que les parents pauvres, dégoûtés de la vie, se donnent d'y tenir encore un peu, et sans eux il est probable qu'ils briseraient quelquefois leurs liens non sans avoir intimé poliment aux aristocrates de l'espèce de M. Shaw, de passer devant.

Dix mille dollars! Mais il pourrait se faire, malgré le haut prix, que la demande dépassât encore l'offre. Car dès lors que l'on commercialise les sublimes fonctions de la maternité, M. Shaw pourrait constater que les sacrifices qu'on consent pour amour, on pourrit bien les refuser pour 2,000 louis. Sans compter que la marchandise ne pouvant être garantie en aucune façon, certain philanthrope arrière qui hériterait d'un fils à l'image de M. Shaw, pourrait croire qu'il a été refait. Et de quels tribunaux seraient justiciables les marchandes malhonnêtes!

Grand politique

La presse du monde entier a applaudi au geste de génie de M. Herbert Henry Asquith, premier ministre du gouvernement d'Angleterre. Mercredi matin, l'officier rapporteur d'East Fife a déclaré officiellement que M. Asquith était élu par acclamation.

M. Asquith représente East Fife depuis 1886 au parlement anglais. Son élection d'aujourd'hui coïncide avec le sixième anniversaire de son élévation au poste de premier ministre.

M. Asquith démissionna comme député le 30 mars dernier. Il déclara en Chambre qu'il prendrait désormais la direction du ministère de la Guerre tout en conservant son poste de premier ministre. En vertu de la Coutume anglaise, il dut se présenter devant les électeurs de son comté afin d'avoir leur assentiment à sa conduite. En l'absence du premier ministre, M. Reginald McKenna, ministre de l'Intérieur, prit les rênes du gouvernement et c'est pendant l'administration de M. McKenna qu'eut lieu la seconde lecture du bill sur le Home Rule.

Le changement dans le gouvernement fut produit par la démission du colonel John Seely, secrétaire d'Etat à la Guerre.

L'Alliance Française

Mercredi soir prochain, M. Edouard Montpetit fera au Château Laurier une conférence qui promet d'attirer un nombreux auditoire. La réputation littéraire de M. Montpetit et ses succès antécédents comme conférencier sont de sûrs garants que la soirée se passera agréablement et avec profit.

Diplômé de l'École des Sciences politiques de Paris, M. Montpetit est considéré comme l'un de nos meilleurs économistes canadiens.

Le titre choisi par M. Montpetit est: Sous la Coupole. La vie et la mort des Académiciens.

On sera admis à la conférence sur simple présentation du billet d'abonnement, mercredi, le 15 avril, à huit heures et quart.